



JEAN-MICHEL BAYLET  
MINISTRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE,  
DE LA RURALITÉ ET DES COLLECTIVITÉS  
TERRITORIALES

AXELLE LEMAIRE  
SECRETARE D'ÉTAT AU NUMÉRIQUE ET A  
L'INNOVATION  
AUPRES DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

*Communiqué de presse*

*Communiqué de presse*

[www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)

Paris, le 2 septembre  
N°005

**Jean-Michel BAYLET, ministre de l'Aménagement du territoire,  
de la Ruralité et des Collectivités territoriales  
et Axelle LEMAIRE, secrétaire d'Etat au Numérique et à l'Innovation,**

## **lancent le recensement des derniers centres-bourgs encore dépourvus de couverture mobile**

Ce recensement s'inscrit dans le programme de résorption des zones blanches, relancé par le Gouvernement et qui vise à assurer une couverture en téléphonie et en internet mobiles de la totalité des centres-bourgs d'ici mi-2017.

Dans ce cadre, une liste de 268 communes avait été publiée en février dernier suite à une campagne de mesures effectuée dans le courant de l'année 2015. Cependant, certaines communes n'avaient pas pu bénéficier de cette campagne en temps utile.

Afin de garantir qu'aucune commune éligible au plan de résorption des zones blanches n'aura été omise, le comité interministériel aux ruralités qui s'est tenu à Privas le 20 mai dernier a décidé le lancement d'une nouvelle campagne de mesures. Celle-ci sera menée en novembre, en lien étroit avec les élus locaux concernés.

Les communes qui seront reconnues comme étant en « zone blanche » bénéficieront des mêmes conditions de couverture et de financement que les 268 centres-bourgs déjà identifiés, à savoir :

- Une connexion en 3G par les 4 opérateurs mobiles nationaux ;
- Un financement à 100% de l'investissement initial (pylône) par l'Etat ;
- Un accompagnement par l'Etat de la maîtrise d'ouvrage pour les collectivités qui le souhaitent.

Aujourd'hui, le plan de résorption des zones blanches a permis d'équiper près de 2000 centres-bourgs en 3G et permettra la couverture de plus de 1700 centres-bourgs en 3G d'ici mi-2017, dont la plupart sont déjà équipés en 2G.

### **Contact presse :**

**Cabinet de Jean-Michel BAYLET :** 01 44 49 85 65 [service-presse@territoires.gouv.fr](mailto:service-presse@territoires.gouv.fr)

**Cabinet d'Axelle LEMAIRE :** 01 53 18 44 50 [sec.senum-presse@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:sec.senum-presse@cabinets.finances.gouv.fr)